



Référentiel de la marque Bois de France

ANNEXE temporaire : Attestation sur l'honneur de l'origine française de la matière fournie

Statut du document :

Contenu du document validé le 08 juin 2020.

Mise en forme du document du 08 juin 2020.

Mise en application à partir du 08 juin 2020.

Association Préférez le bois français

6 rue François 1^{er}
75008 Paris

www.bois-de-france.org

01 88 33 35 10

info@bois-de-france.org

1. Annexe temporaire

Cette annexe est à utiliser dans le cadre de la disposition particulière n°1 du référentiel de la marque Bois de France.

Cette disposition particulière se présente ainsi :

« Considérant la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2021 comme celle du lancement de la marque Bois de France, il est autorisé aux entreprises engagées de considérer comme approvisionnement de matière Bois de France les achats auprès de fournisseurs non engagés mais attestant sur l'honneur l'origine française de leurs matières.

Pour ce faire, un modèle d'attestation est fourni en annexe du présent référentiel.

Cette disposition dérogatoire prendra fin le 30 juin 2021. »

2. Attestation sur l'honneur de l'origine française de la matière fournie

Le texte ci-dessous peut être utilisé seul, imprimé sur le papier entête de l'entreprise, ou il peut être intégré dans les attestations d'origine déjà en fonction dans l'entreprise dans le cadre du RBUE (Règlement Bois de l'Union Européenne), de PEFC, etc.

Cette attestation peut être réalisée à chaque achat ou par groupe d'achats si le fournisseur fourni toujours des matières issues des forêts françaises.

Attestation sur l'honneur de l'origine française de la matière fournie

Je soussigné, M. / Mme
dirigeant de l'entreprise
enregistrée au RCS (français) sous le numéro SIRET suivant :
déclare à l'entreprise :

que les bois ou produits en bois :

- Du lot référencé sous la facture / bordereau de livraison n°
- Des livraisons de la période du au
- Des bois d'essences livrés du au

Proviennent, ou sont fabriqués à partir de bois provenant, uniquement de forêts françaises.

En cas de contrôle par la marque Bois de France, je m'engage à fournir les documents d'achat de ces bois, pour permettre la vérification de cette origine.

Le, à

Nom Prénom du dirigeant :

Signature et cachet de l'entreprise